

**Éléments structurants du grand paysage**

- Ligne de crête et falaise
- Ligne de crête et coteau boisé
- Butte, petite colline boisée
- Relief extérieur
- Ripisylve
- Coupure verte
- Alignement d'arbres le long des routes principales

**Éléments bâtis structurants**

- Silhouette urbaine des noyaux anciens
- Élément bâti repère (clochers, immeubles, tours, chapelles...)

**Ensembles structurants**

- Plaine de Pujaut
- Coulées vertes du Rhône et de la Durance
- Terrasse de Châteauneuf-du-Pape
- Plaine agricole du bassin des Sorgues
- Foin de Monfavet

**Vues**

- Point de vue, panorama sur le grand paysage (reliefs extérieurs, Rhône...)
- Ouverture paysagère

## PAYSAGE

Le SCoT Bassin de vie d'Avignon présente un panel de paysages diversifiés. Implanté dans un cadre précis, structuré par des éléments distincts, le territoire se découpe en entités paysagères présentant chacune une unité de caractéristiques et une même dynamique. Comprendre le contexte paysager du territoire du SCoT est primordial pour avoir une approche globale, préserver l'unité visuelle existante et au final, mieux maîtriser et valoriser ce territoire.

## Les éléments structurants du grand paysage

Le grand paysage du territoire Bassin de vie d'Avignon comporte des éléments de repère qui le structurent et qu'il est important de connaître.

**L**es reliefs, très présents, sont des repères visibles de loin qui organisent la perception du paysage. Ce sont des enveloppes visuelles qui structurent le territoire et définissent les paysages : les lignes de crête sont des points de bascule entre deux unités visuelles, les falaises, les versants ou collines boisées cadrent le territoire de façon abrupte pour l'un et plus douce pour les autres. Ces reliefs représentent, tout comme les milieux humides liés aux cours d'eau, l'essentiel des espaces naturels du SCoT, le reste du territoire étant largement agricole. Certains coteaux développent des cultures viticoles mêlées à la garrigue et au boisement.

Les ensembles paysagers sont, par leur unité, leur identité et leur aspect préservé, de grande qualité. Ils regroupent divers éléments :

→ La plaine agricole de Pujaut, vaste territoire cultivé et cadré par les reliefs, est un ancien étang qui a été drainé pour y développer l'agriculture. Elle présente une identité forte, notamment par la présence de ses canaux.

SMBVA

04 32 76 73 00  
www.avignon-bassindevie.fr

auRa

chargée d'études :  
Ingrid Hautefeuille  
Marlène Crequer  
04 90 82 84 80

881 chemin de Gigognan | site Courtine gare TGV | 84 000 Avignon

photo | illustration | cartographie : auRa  
ISSN : 1951-8536

→ La **terrasse vallonnée de Châteauneuf-du-Pape**, élément repère et emblématique dans le paysage, est marquée par les champs de vignes.

→ Les **coulées vertes du Rhône et de la Durance** sont des éléments qui relient le territoire. Elles regroupent les milieux naturels humides liés aux cours d'eau et les îles, largement agricoles, formées entre les bras du Rhône (l'île de la Barthe-lasse, l'île Piot, l'île d'Oiselet et l'île de la Motte). Le paysage de ces îles est marqué par la présence des ripisylves composées de grands arbres et d'espaces agricoles assez ouverts.

→ La **plaine agricole et bocagère du bassin des Sorgues**, qui s'étend jusqu'à Courthézon, forme un paysage agricole humide riche.

→ La **plaine agricole des foins de Montfavet** est un espace de respiration dans le tissu urbain avignonnais.

**Les structures linéaires**, formées par la végétation, représentent également des paysages structurants importants dans la découverte du territoire.

→ Grâce à leurs ripisylves, les **cours d'eau** sont des éléments visuels très forts qui traversent et lient le territoire. Ils offrent une végétation riche et verte, une ambiance fraîche et apaisante. Le **Rhône et la Durance**, par leur envergure, forment une limite visuelle marquante et repérable. L'**Ouvèze** et les **Sorgues** structurent les paysages de façon secondaire. Les ripisylves prospèrent aussi le long des réseaux de petits canaux qui irriguent les plaines agricoles.

→ Les **alignements d'arbres** le long des axes sont eux aussi des éléments visuels importants dans la perception du paysage routier. Le long des axes principaux, mais aussi secondaires, ils participent à l'identité et à la qualité des paysages provençaux,

mettant en valeur les entrées de ville, les allées des vieux mas ou des châteaux...

Enfin, **les coupures d'urbanisation** entre les villes, préservées de l'étalement et du mitage, sont indispensables à la lisibilité du territoire car elles marquent la fin des territoires urbanisés. Ce sont des espaces de respiration qui rythment les paysages, notamment routiers.

**Les éléments bâtis** sont également très importants pour comprendre l'identité des paysages du SCoT. Ils participent en effet à leur lisibilité :

→ les **bâtis ponctuels** ou insolites (châteaux, clochers, tours, immeubles récents...) sont des éléments de repère qui captent le regard dans le grand paysage.

→ Certains **noyaux urbains denses implantés sur un relief** marquent le paysage. Leur « silhouette repère » est très perceptible dans le territoire (Châteauneuf-du-Pape, Rochefort-du-Gard ou encore Velleron, installés sur une butte, faisant face au paysage).

**Les points de vues majeurs et fenêtres paysagères dégagées** sont importants pour comprendre la relation du territoire au grand paysage. L'objectif est de les maintenir dégagés pour mettre en valeur les éléments perçus. Ces vues sont capitales le long des infrastructures routières qui sont des éléments majeurs de découverte du territoire :

→ d'abord, les **autoroutes (A7 et A9)** d'où le territoire est perceptible rapidement dans son ensemble,

→ puis, **les routes RD6580, RD907 et RD942** qui sont des axes très fréquentés.

# LES PAYSAGES URBAINS

Les paysages urbains participent eux aussi à l'identité du territoire.

Ils sont ici analysés pour tenter de mettre en avant les caractéristiques des tissus qui fondent les paysages des villes.



## Identité des noyaux anciens

Une typologie a été établie selon la forme des noyaux anciens, à partir notamment de deux critères : **la physionomie générale du noyau ancien** (concentrique, linéaire) et **l'organisation des voiries importantes et secondaires**.

Chacun des 26 noyaux possède un tissu et une trame traditionnelle donnant une forme urbaine particulière à la commune et conditionne son développement futur. Néanmoins, il a été possible de les regrouper en 2 catégories comportant chacune deux sous-catégories :

**Les noyaux denses circulaires** ou concentriques sont implantés le long d'un carrefour de deux voies ou plus. Développés autour d'une place centrale et d'une église, ces noyaux ont un tissu et une trame circulaire hérités du parcellaire moyenâgeux. Le réseau viaire à l'intérieur du noyau est composé de rues courbes et sinueuses.

Ces noyaux sont en général très bien délimités, grâce notamment aux remparts qui encerclaient la ville. Certaines de ces villes disposent encore aujourd'hui de fronts urbains de grandes qualités signalant la présence du centre, délimité par des boulevards plantés de platanes, des façades urbaines denses...

Il subsiste, dans certaines communes des remparts qui marquent le centre ancien, comme à Avignon.

## Il est possible de dissocier deux types de noyaux circulaires :

→ Certains formés à partir d'un plan « en étoile » : à partir du noyau circulaire, de nombreuses routes rayonnent et irriguent la plaine dans toutes les directions (à Courthézon et Monteux).

→ D'autres, implantés à un carrefour de deux ou plusieurs voies qui traversent le centre ou le joutent simplement. Dans ce dernier cas, le noyau est implanté contre le carrefour (à Entraugues par exemple).

**Les noyaux « linéaires »** sont des noyaux développés le long d'une voie principale.

À l'intérieur du noyau, le réseau viaire est organisé de manière orthogonale, aligné sur l'axe principal, ce qui donne une forme très ordonnée et régulière au noyau ancien.

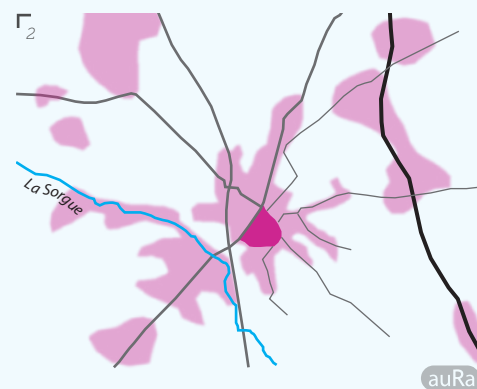
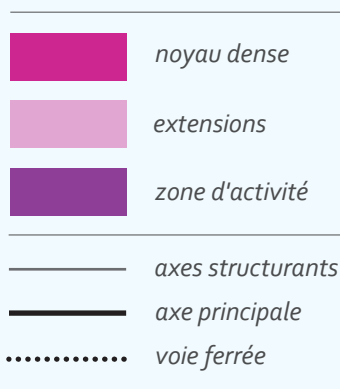
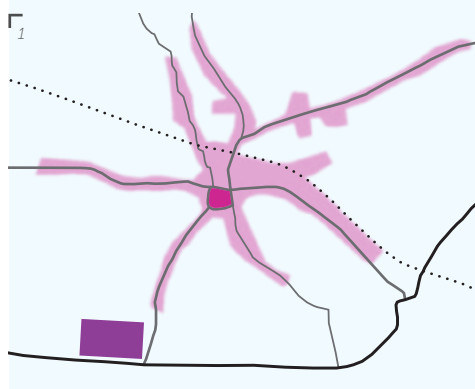
**Là encore, on peut distinguer deux cas de noyaux linéaires :**

→ Ceux sans épaisseur, généralement étirés le long d'une seule voie comme à Montfavet.

→ Ceux qui se sont développés entre deux voies. Plus profonds et plus larges, ils ont une taille plus importante. Par leur situation, ils disposent d'une position de carrefour. C'est le cas du Pontet.



## Modes de développement plus récents



Afin de comprendre les modes de développement récents, l'ensemble des communes a été analysé dans des typologies de développement. Celles-ci ont été définies en fonction des caractéristiques du noyau ancien (décrites précédemment), du type de développement connu par la commune, de la forme de la tache urbaine, de l'organisation du réseau viaire, de l'insertion des extensions dans le site. Voici deux de ces typologies :

### 1 Développement radial autour d'un noyau circulaire :

Il s'agit du mode d'extension le plus courant sur le territoire du SCoT, pour les villes situées en plaine mais aussi, dans une moindre mesure, pour celles implantées sur un relief.

L'urbanisation s'est développée autour d'un noyau ancien dense et central de forme circulaire. Elle s'est ensuite principalement étirée le long des voies d'accès qui rayonnent autour du centre : il s'agit donc d'un développement radial et linéaire.

Dans un premier temps, l'urbanisation est restée concentrée autour du centre de façon plus ou moins compacte et dense selon les communes, laissant parfois des "dents creuses" (zones non urbanisées au sein du tissu urbain). Puis, elle s'est étalée de façon linéaire, le long des routes, en s'éloignant du noyau. Cet

urbanisme non maîtrisé a été dicté par les réseaux.

Les zones d'activités se sont implantées le long de l'axe principal, déconnectées du tissu existant. Cette stratégie d'implantation est dictée par la recherche de l'effet vitrine (le long d'axes à flux important) et par la facilité d'accès.

Cette logique de développement peut être nuancée lorsqu'un relief ou une infrastructure importante est situé à proximité de la zone urbanisée. Mais la plupart du temps les voies de chemins de fer, les routes et les autoroutes sont franchies et les reliefs sont contournés.

### 2 Développement par « poches » (en zones NB) autour d'un noyau circulaire :

Velleron est le cas le plus représentatif de ce type de développement. Ce village perché au noyau ancien circulaire s'est majoritairement étendu par le biais de zones NB, urbanisées au coup par coup, et souvent détachées du noyau dense ancien.

Les zones NB des POS (qui n'existent plus aujourd'hui dans les PLU) ont favorisé le développement du mitage dans les espaces naturels éloignés des zones urbanisées.

D'autres villes ont également développé une urbanisation en zone NB mais dans une moindre mesure.



# LES ENJEUX, RISQUES ET PRESSIONS

auRa

Le territoire du SCoT est caractérisé par des paysages naturels, agricoles et urbains de grande qualité. Cependant, face au développement récent de l'urbanisation, ces paysages font face à des pressions qui les menacent et risquent de remettre en cause leurs caractéristiques :

→ **l'urbanisation linéaire ou spontanée** le long des voies représente une pression importante sur le territoire. L'urbanisation spontanée, souvent liée à l'activité, s'installe autour des ronds-points ou des diffuseurs autoroutiers encore vierges pour bénéficier de l'effet vitrine et des accès faciles pour les entreprises. Même s'il s'agit de préoccupations légitimes pour les entreprises, faut-il le permettre sur tous les axes importants ? Le risque est aussi présent le long des axes, de façon linéaire, menaçant à terme les coupures d'urbanisations structurantes. Les espaces où celles-ci sont en cours de disparition ont d'ailleurs été identifiés.

→ **le grignotage et le mitage des terres agricoles** sont des risques prédominants à évaluer sur le territoire du SCoT. Les espaces agricoles, et notamment ceux situés à proximité

des zones urbaines importantes, en pleine extension sont souvent considérés comme un support d'ajustement pour l'urbanisation. Ils sont du même coup victimes de l'extension des zones urbaines ou de projets isolés.

Il a été nécessaire de repérer les fronts de développement urbain sur les terres agricoles, secteurs subissant d'importantes pressions et sur lesquels des arbitrages sont nécessaires : quelles sont les terres agricoles à protéger en croisant à la fois leur valeur économique, écologique et paysagère ?

Certains espaces agricoles situés dans le cœur urbain sont même devenus des espaces résiduels voir des friches et il convient de réfléchir à leurs futures vocations. L'enjeu concerne aussi certains quartiers implantés au milieu des terres agricoles, et donc déconnectés du centre ville et de l'urbanisation.

→ **le mitage des reliefs** qui subissent d'importantes pressions d'une urbanisation qui ne respecte pas toujours les lignes de forces, ni les caractéristiques, ni le site. Or les reliefs forment à la fois une charpente paysagère et des espaces de respiration du territoire.

## ENVISAGER DES SOLUTIONS

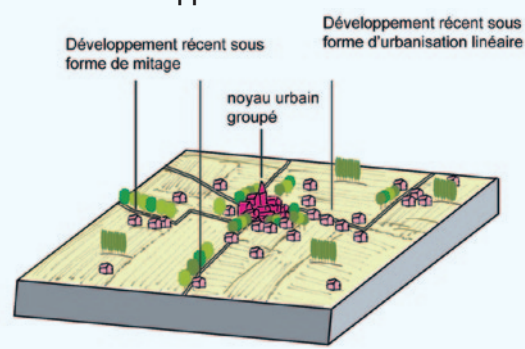
Pour lutter contre le mitage et l'urbanisation déconnectée de l'existant, il convient de favoriser le regroupement de l'urbanisation, notamment autour des cœurs urbains. Ces centres urbains, denses et souvent de grandes qualités, doivent être le support de projets urbains favorisant le lien à la centralité. Les cours d'eau peuvent servir de support à un projet de territoire liant les espaces remarquables et irriguant l'urbanisation.

Suite à l'identification des principales pressions qui s'exercent sur le territoire et des espaces fondamentaux à protéger, on constate que certaines zones posent question et nécessitent un arbitrage. Il s'agit des zones sur lesquelles plusieurs intérêts divergents se chevauchent. Divers projets communaux en cours, plus ou moins avancés, entrent en effet en conflit avec des intérêts agricoles, environnementaux ou paysagers. Il s'agit de projets d'habitat, de projets de zone d'activité, de zones d'équipement, de projets d'implantation éolienne ou de ferme photovoltaïque.

Grâce à ce diagnostic, des questions clefs ont été posées auxquelles le SCoT doit répondre dans le cadre du projet de territoire, c'est-à-dire dans les principes du PADD et les éléments du DOG :

- Comment préserver l'identité et les qualités des paysages du SCoT, aujourd'hui menacées par l'urbanisation ?
- Comment maîtriser l'étalement linéaire ? Comment enrayer le phénomène d'effet vitrine en prenant en compte le développement économique ?
- Comment maîtriser le grignotage des terres agricoles ?
- Quelles sont les terres qu'il faut protéger ?
- Quelles règles faut-il se donner pour regrouper l'urbanisation ?
- Comment redonner une cohérence et une qualité aux paysages urbains banalisés ?

### Mode de développement consommateur de foncier



### Mode de développement économe en foncier

